

# BORDEREAU d'ENVOI - MARCHES PUBLICS

(articles R.2131-5 à R.2131-7 du CGCT)

MAJ 06 2022

<b>Collectivité :</b>	
<b>Intitulé de l'opération :</b>	
<b>Nature du marché :</b> (de Travaux, de Travaux à tranches optionnelles ; de Maîtrise Oeuvre, Accord-cadre à bons de commande , etc...)	
Procédure :	Valeur totale estimée :
Nombre total de lots de l'opération :	Nombre total de lots joints ce jour :
<b>N° et dénominations des lots de l'envoi (le cas échéant) - Nom de(s) l'attributaire(s), montant(s) HT du contrat :</b>	
- lot n°	- lot n°
- lot n°	- lot n°
- lot n°	- lot n°

La transmission des marchés au contrôle de légalité s'effectue dans les **15 jours** à compter de leur signature et avant leur notification.

**La liste de pièces n'a pas de caractère exhaustif**, tout élément nécessaire à l'exercice du contrôle pourra donc être demandé. Elle comprend les pièces obligatoires à transmettre, ainsi des pièces utiles à la compréhension du déroulement de la procédure (principe de transparence).

En cas de **groupement de commandes**, le coordonnateur réunit sous un seul dossier, les pièces de la procédure, les actes d'engagement et les délibérations autorisant la signature des marchés dans le cas où chaque exécutif signe son propre marché.

## Bordereau impérativement joint > 1ère pièce de la transmission

**Envoi : 1 document = 1 Pdf (pièces de même nature groupées sous le même code ex : avis d'appel à concurrence)**

**Lors de l'envoi dématérialisé des pièces, respecter l'ordre du bordereau - quand bien même l'application le bouleverserait**

Codes	Cocher PJ	<b>Pièces communes de la procédure &gt; à joindre au 1<sup>er</sup> lot de l'envoi (allotissement)</b>
<i>(Nota : la DGCL est susceptible de faire évoluer les codes des pièces jointes)</i>		
↓ 30_DP		<b>Bordereau de transmission des pièces</b> > joindre au 1 <sup>er</sup> lot de l'envoi (= au Code : Documents pré-contractuels)
↓ 11_RP		Rapport de présentation de l'acheteur, le cas échéant
↓ 11_JU		Rapport justifiant le choix du marché, les modalités et la procédure de passation, le cas échéant
↓ 10_DE		Délibération autorisant à passer (signer) le contrat, le cas échéant - les délibérations, décisions, arrêtés (décision de l'exécutif ; la délégation d'attribution à l'exécutif pour les marchés ; Arrêté de subdélégation, de délégation de signature, Délibération de composition de la CAO, Nomination des membres du Jury ) - la décision du choix du (des lauréats) dans le cadre d'un concours (au vu des PV et de l'avis motivé du jury) ; - la décision du choix du titulaire du marché (plusieurs lauréats)
↓ 11_AC		Avis d'appel public à concurrence - tous les avis portant le nom du journal et la date de publication (l'avis publié sur la plateforme de dématérialisation conforme à l'annexe 21 du CCP pour procédure formalisée ; l'avis de concours) <u>ou</u> les lettres de consultation s'il y a lieu
↓ 10_RC		Règlement de consultation
↓ 17_RC		Règlement de concours
↓ 10_RD		Registres de dépôt des offres, candidatures, le cas échéant
↓ 12_CR		Courriers de rejet des candidatures incomplètes ou irrecevables - le justificatif de l'examen des candidatures et l'admission des candidats (cf conditions de participation) - les courriers de demande de renseignements complémentaires aux candidats, le cas échéant
↓ 11_IN		Invitations des candidats à soumissionner, (ou à participer au dialogue) le cas échéant - la liste des candidats admis à concourir (concours maîtrise d'oeuvre)
↓ 12_IP		Invitations à présenter une offre (finale), le cas échéant
↓ 11_RA		Rapports de la commission d'appel d'offres (ou commission ad hoc) - rapports d'analyses et classements des offres (au regard des critères de jugement des offres) - rapports de négociation et classements des offres, le cas échéant (au regard des critères de jugement des offres) - rapport et avis du jury (analyse des projets : selon les différentes phases prévues dans le RC et les critères d'appréciation)
↓ 11_PV		PV de la commission d'appel d'offres ou du jury (avec la liste d'émargement des membres présents) - PV de la commission ad hoc ( MAPA), le cas échéant
↓ 12_NR		Notifications du rejet des offres à l'issue de la procédure (art. R.2181-1 du CCP)
↓ 11_AP		CCAP
↓ 11_TP		CCTP ; le Programme des travaux (maîtrise d'oeuvre)
↓ Indiquer le Code choisi		Autres pièces : à préciser sur le bordereau (ex : Convention de groupement de commande ; Infructuosité : les pièces de la procédure initiale notamment le PV de la CAO ou la décision comportant le motif de l'infructuosité du lot , etc..)
<b>1<sup>er</sup> lot : Contrat, annexe, pièces de l'offre et de candidatures de l'attributaire</b>		
↓ 11_AE		Acte d'engagement et annexes (tableau de répartition des honoraires dans le cadre de la maîtrise d'oeuvre)
↓ 99_SE		Fichier de signature électronique
↓ 11_BP		Bordereau des prix - DPGF, DE, DQE, Devis
↓ 10_MT		Mémoire technique (Si volumineux : pages relatives à l'appréciation de la candidature et de l'offre selon les critères choisis) ; - ou tout autre document demandé pour juger des offres
↓ 10_AT		Renseignements, attestations et déclarations fournies par l'attributaire (art. R.2143-6 à R.2143-12 et R.2143-16 du CCP) - DC1, DC2, DUME, attestations fiscales sociales, qualifications